AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE AUDE

Informations CHAMBRE d'agriculture

DOSSIERS DE DEMANDE D'AIDES AUX INVESTISSEMENTS PCAE

- **Pour les investissements matériels nécessaires au lancement de l'activité agricole des nouveaux exploitants (JA et non JA), la date limite de dépôt des dossiers « 411 Petits Investissements » est le 31 Octobre 2018.**

Seulement des demandes sur devis, sans aucun paiement ni bon de commande avant le dépôt du dossier.

ACTUALITES :

La Région Occitanie met en place un nouvelle période de dépôt de dossiers de demande d'aide aux investissements dans le cadre du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles (PCAE) du **1er octobre 2018 au 31 janvier 2019** pour les mesures suivantes :

- 411 - Bâtiment élevage (matériels, bâtiments et locaux d'élevage, apiculture) avec ou sans option influenza aviaire
- 411 - Investissements fruits & légumes (bâtiments, équipements et matériels de stockage et conditionnement)
- 421 - Transformation & commercialisation à la ferme
- 641 - Agritourisme-création et développement d'activités touristiques

► Mesures toujours d'actualité

Les dossiers de demande d'aide à la plantation de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM) peuvent être déposés jusqu'à la fin de l'année.

► Prévisions pour 2019

Des périodes d'appels à projets (AAP) devraient être remises en place début 2019 pour les mesures suivantes :

- 413 - Gestion qualitative et quantitative de l'eau pour les matériels permettant les pratiques agro-environnementales et agro-écologiques
- 411 - Plantations de nouvelles vignes pour nouveaux installés
- 412 - Investissements dans les exploitations engagées en agriculture biologique

Il est conseillé de se renseigner et de préparer ces demandes cet automne pour être prêt au dépôt de dossiers dès le début des appels à projets 2019, puis passer commande ou acheter les matériels après réception du courrier de confirmation du dépôt de dossier par la DDTM.

INFOS

CONTACTS CA 11 :
Christian COSTA
06 70 75 97 37
Pôle ELEVAGE
04 68 11 79 81

Directeur de publication : Philippe VERGNES
Chambre d'Agriculture de l'Aude
Z.A. de Sautès à Trèbes 11878 CARCASSONNE Cedex 9
services.generaux@aude.chambagri.fr

Responsable de la rédaction : Hélène CHAMPRIGAUD
Rédacteur : Christian COSTA
Mise en page : Florence MESNATA
Edité par la Chambre d'Agriculture de l'Aude - octobre 2018

La Chambre d'agriculture de l'Aude est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n° IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.